

Bureau
Passage
Lemonnier
12.

Bureau
Passage
Lemonnier
12

RASOIR



Liege, Porte-drapeau du libéralisme belge.

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.
Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

La journée du 8 Juillet.

La majorité libérale au Sénat renversée et remplacée, quels que soient les résultats des ballottages de mardi, par une majorité cléricale de 15 voix ! Tel est le bilan de la journée du 8 Juillet 1884.

Pour notre part ce résultat ne nous surprend pas et nous avouons même que nous nous attendions à une débacle plus formidable encore.

Nous ne perdrons donc pas notre temps à verser des larmes inutiles ou à pousser des hurlements de colère. Ce qui est fait est fait et ni nos pleurs, ni nos grincements de dents ne sauraient rien changer au fait accompli.

Nous avons hâte d'ailleurs de constater l'heureux revirement qui s'est produit à Bruxelles. Tandis qu'au 10 Juin les prétendus *indépendants* l'emportaient haut la main à plus de 1,700 voix, ils n'arrivent cette fois qu'au ballottage, et à part M. Allard qui reste le plus favorisé des deux listes, ils sont tous distancés d'environ 80 voix par les candidats libéraux.

Encore quelques efforts et, nous en sommes persuadés, le libéralisme bruxellois prendra mardi une éclatante revanche.

Quoi qu'il en soit, il est dès aujourd'hui établi que ce sont les hommes qui composaient le défunt ministère qui ont été seuls visés dans le verdict du 10 Juin dernier.

C'est là un fait patent et indéniable que personne n'oserait plus sérieusement contester.

Le cabinet Frère-Orban étant au pouvoir, Bruxelles donne 1,700 voix de majorité aux cléricaux ; ce cabinet tombé, tout change et en moins d'un mois on constate un déplacement de mille voix au profit des libéraux.

Nous en concluons que si lors de la discussion des nouveaux impôts, M. Frère avait eu la dignité de se retirer après avoir subi au premier vote les échecs significatifs que l'on se rappelle encore sans doute, au lieu de se cramponner au pouvoir en exigeant un second vote, la question de cabinet à la main, nous ne serions pas gratifiés pour le quart d'heure de l'agréable perspective d'au moins six années de domination cléricale.

L'extrême gauche est donc vengée des injures imméritées dont la presse doctrinaire n'avait cessé de l'abreuver à la suite de son attitude énergique dans cette malheureuse question des impôts, et quand l'heure de la revanche aura sonné pour le parti libéral, les Janson et les Guillery pourront rentrer la tête haute dans ce Parlement dont on n'aurait jamais dû les bannir.

A. RIGOBERT.

En arrière ! Marche !

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU JOURNAL *LE RASOIR* :

A TOUS PRÉSENTS, PASSÉS ET A VENIR SALUT :

Considérant que la majorité au profit du parti cléricale est actuellement de 34 voix à la Chambre et de 15 voix au Sénat.

Considérant que cette majorité est la plus forte dont jamais aucun parti n'ait disposé en Belgique depuis 1830 ; Considérant qu'il est manifeste que la *Nation souveraine* s'est prononcée énergiquement en faveur d'une politique de crétinisation ;

Considérant que les très chers frères Malou, Bernaert, Woesté, Jacobs, de Moreau (d'Andoy pour la postérité), Vandepereboom et Pontus dont les opinions cléricales trop modérées ne sont un mystère pour personne, ne répondent plus du tout aux besoins de la situation :

ARRÊTE :

1° Démission apostolique de leurs fonctions est donnée, sur l'inspiration du Saint-Esprit, aux susdits très chers frères Malou, Bernaert et compagnie.

2° Les ministères de l'intérieur, des finances, de la justice, des affaires étrangères, de l'agriculture, des chemins de fer et de la guerre sont supprimés.

3° Ils seront remplacés par d'autres départements qui porteront respectivement les titres de :

Ministère de la crétinisation nationale.

Ministère de la christianisation des capitaux.

Ministère des excommunications majeures et des indulgences plénières.

Ministère des affaires étrangères.

Ministère de la carotte.

Ministère des pèlerinages et des chemins de la croix.

Ministère des stockstagers.

4° Sa Grandeur Monseigneur Pierre-Lambert est chargé de désigner les titulaires de ces nouveaux départements.

Ainsi fait à Liège, étant en état de grâce (comme toujours du reste) le 10 Juillet 1884.

Pour expédition conforme :

RACAGNAC.

Un scandale.

Un bruit étrange circule en notre ville. On affirme de toutes parts que M. Jacobs, le nouveau ministre de l'intérieur, vient de notifier aux autorités intéressées qu'il ne pouvait ratifier la décision prise par son prédécesseur au sujet de l'acquisition par l'État de la magnifique bibliothèque délaissée par M. Léonard Terry, ancien professeur au Conservatoire de Liège.

Il aurait, assure-t-on, biffé lui-même de sa plus belle main la somme de 35000 francs portée au budget pour cet

objet, en ajoutant en marge la mention : *A supprimer.*

On devait certes prévoir qu'il se passerait bien des choses outrées sous le règne du charmant ministère dont les électeurs à 42 francs 32 centimes de la capitale nous ont doté le 10 Juin dernier, mais franchement nous ne nous serions pas attendus à celle-là.

Comment ! il s'est présenté une occasion unique, presque inespérée pour doter à peu de frais le Conservatoire de Liège d'une des plus belles collections musicales qui existent et M. Jacobs, ne tenant aucun compte des engagements formels pris par son département, oserait refuser aujourd'hui l'intervention du gouvernement !

Ce serait là, nous n'hésitons pas à le dire, un véritable scandale !

La bibliothèque du regretté Terry doit rester à Liège et nous espérons bien qu'elle y restera, quoi qu'il advienne, complète et intacte.

Si donc le bruit dont nous nous faisons l'écho se confirmait, le devoir de l'administration communale serait tout tracé.

Notre édilité ne devrait pas hésiter un seul instant à se substituer au gouvernement et elle tiendrait à honneur, nous en sommes convaincus, à ne pas laisser s'éparpiller tous ces volumes et manuscrits précieux que le pauvre Léonard Terry était parvenu à réunir au prix de tant d'efforts et de tant de sacrifices.

Elle voterait avec enthousiasme les 35000 francs que notre étrange ministre de l'intérieur refuse aujourd'hui et sa décision serait chaleureusement ratifiée par toute la partie éclairée de la population.

ZUTALORS.

Par ci, par là,

Un événement palpitant. — Décidément la *Meuse* sera toujours le journal bien informé par excellence.

Voici ce qu'elle annonçait dans un de ses derniers numéros :

« Nous apprenons que M. Zobel de Zangroniz, promoteur et concessionnaire des tramways aux îles Philippines, vient d'arriver à Bruxelles. Il est descendu à l'Hotel de Belle-Vue. »

Pour moi personnellement, cela me fait un plaisir énorme d'apprendre que M. Zobel de Zangroniz est arrivé à Bruxelles, et je remercie du fond du cœur la *Meuse* de m'avoir révélé qu'il est descendu à l'Hotel de Belle-Vue !

S'il me prenait par hasard fantaisie de solliciter une place de percepteur aux tramways des îles Philippines, je saurais au moins où m'adresser.

**

Nameur pò têt. — On s'est occupé du Théâtre au Conseil communal de Namur. Un des membres de cette assemblée a innocemment demandé « si les artistes ne pourraient pas donner une représentation à huis-clos

devant une commission chargée de les apprécier, afin de se soustraire à l'ennui de longs débuts qui éloignent le public du théâtre. »

Pour une idée originale, c'est une idée originale !

Malheureusement l'excellent édile namurois oublie une chose : c'est que le public, qui en somme doit avoir son petit mot à dire dans une question où il est le seul intéressé, ne sera jamais disposé à abdiquer ses droits entre les mains d'une commission quelconque.

Enfin on ne peut pas penser à tout même à Namur.

**

A Berlin. — Les brasseurs allemands se sont réunis en Congrès à Berlin.

Les journaux d'Outre-Rhin nous apprennent qu'à la fête qui a terminé ce congrès, on a vidé 120 tonnes de bière de 125 litres chacune, soit QUINZE MILLE LITRES.

Tudieu ! Voilà au moins des commerçants qui savent faire mousser leur marchandise.

**

Une invasion. — Dans la dernière liste des nouveaux membres admis à faire partie de l'Association libérale, figurent..... 186 habitants de Herstal, ni plus, ni moins, parmi lesquelles je remarque des ingénieurs, des agents de police, des facteurs des postes, des apothicaires, des charretiers, des huiliers et même des ébénistes.

J'aime assez ce méli-mélo démocratique.

Je me demande cependant avec inquiétude ce que signifie cette invasion inattendue des Herstallens à l'Association libérale de Liège. Doctrinarisme et mystère ?

**

Question de timbre. — Extrait du *Journal de Liège* du 8 juillet :

« Les cléricaux sont si peu habitués à respecter les lois qu'hier ils ont fait apposer bon nombre d'affiches..... non timbrées. »
« Quelques procès-verbaux et quelques amendes vont leur apprendre que tous sont égaux devant la loi. »

Des procès-verbaux et des amendes sous un ministère clérical, alors que du temps de MM. Frère, Bara et compagnie on tolérait déjà sans timbre, toutes les affiches ecclésiastiques et religieuses ?

Allons donc !! Le *Journal de Liège* peut compter dessus et boire une bonne pinte d'eau bénite !

**

Courses diverses. — Qui donc a dit que l'on n'organisait jamais de fêtes en été, dans la bonne ville de Liège ?

C'est dans tous les cas une grave erreur.

Ainsi, pour ne citer que deux exemples, dimanche il y avait course aux ânes au jardin d'acclimatation et mardi MM. de Fabri-Beckers, de Harlez de Deulin, de Meeus et Frésart, organisaient de leur côté sur le turf électoral une petite course originale qui a obtenu un prodigieux succès... d'hilarité !

S'est-on amusé ces deux jours-là, Seigneur Jésus ! Parole d'honneur, j'en suis encore tout en délire !

**

Une répartition de D. D. Meuron. — Tout le monde sait que notre regretté et sympathique concitoyen Meuron avait la réplique excessivement originale et qu'il était le premier à rire des plaisanteries que l'on

fabriquait sur ses agréments physiques. La maladie qui l'a emporté ne lui avait rien ôté de sa bonne humeur.

C'est ainsi qu'à la veille de sa mort, un des amis qui lui tenaient compagnie imagina de lui dire à brûle-pourpoint :

« Tu ne sais pas, *Donné*, on dit que le nouveau ministère va établir un impôt sur les *naremmes!* »

Et Meuron de répondre aussitôt :

« Sapristi ! Cette fois je serai sûr éligible au Sénat ! »

Ce fût hélas son dernier bon mot.

* *

Élections sénatoriales à Liège.

Les quatre excellentes balles cléricales qui sollicitaient du corps électoral liégeois un petit billet d'introduction pour le Sénat ont reçu mardi dernier une buse de première classe.

En réalité c'est là un fait profondément regrettable... pour les amateurs de fou-rire.

Il est hors de doute en effet que les de Fabribeckers et autres de Meeus auraient bien vite occupé une place d'élite parmi les bonnes têtes de la haute assemblée,

Consolons-nous cependant à la pensée que le Sénat comptera quand même sans eux un stock de 42 cléricaux pour égayer les amateurs de types.

* *

Cholerania. — En prévision d'une épidémie éventuelle de choléra, l'administration communale vient de faire publier une petite instruction indiquant les précautions à prendre pour éviter cette assassinate maladie et arrêter si possible sa marche.

L'alliéna l de ce factum administratif, inspiré d'ailleurs par le bon motif est ainsi conçu :

« Soins relatifs aux personnes en état de santé :

1° Faire usage d'une nourriture composée de viandes, pain, pommes de terre et légumes cuits. »

Est-ce que par hasard il y aurait des gens à Liège qui se nourrissent d'autre chose que de viandes, pain, pommes de terre et légumes ?

Si cela était, je donnerais beaucoup pour savoir ce que ces malheureux avalent pour apaiser leur faim.

BRICOLEUR.

LA RÉVEUSE.

Elle rêve, la jeune femme !

L'œil alangui, les bras pendants,

Elle rêve, elle entend son âme,

Son âme qui chante au dedans.

Tout l'orchestre de ses vingt ans,

Clavier d'or aux notes de flamme,

Lui dit une joyeuse gamme

Sur la clef d'amour du printemps.

La rêveuse leva la tête,

Puis, la penchant sur son poète,

S'en fut, lui murmurant tout bas :

« Ami, je rêve; ami, je pleure;

» Ami, je songe que c'est l'heure,

» Et que mon coiffeur ne vient pas. »

Correspondance.

Nous avons reçu la lettre suivante avec prière d'insertion. Il va de soi que nous partageons entièrement la manière de voir de notre honorable correspondant :

Liège, le 5 Juillet 1884.

M. le Rédacteur en chef,

Le parti catholique a le geste aussi prompt que la parole. Il pratique la morale d'Abraham congédiant Agar et son enfant, sans

souci des angoisses et des tortures qui les attendaient au désert. Ce parti fougueux et triomphant se croit en droit de supprimer la pâture intellectuelle aux enfants de ceux qui ne partagent pas sa foi exotique et surannée; il se croit en droit de supprimer le pain aux instituteurs et aux institutrices, qu'aucune institution publique ne peut défendre; il se trompe, et certes il le fait cruellement.

C'est donc un devoir pressant pour tous les cœurs libéraux de chercher le remède à l'ère ouverte des persécutions.

J'ai pensé, Monsieur le Rédacteur, et j'envoie cette lettre à tous les journaux libéraux du pays afin que mon vœu soit vite entendu et réalisé, j'ai pensé, dis-je, que nous devons offrir aide et protection aux victimes de la politique et j'ai cru trouver un moyen pratique d'atteindre le but.

Ma première réflexion a été qu'il faut ménager la juste fierté de ceux que l'on soutient dans le combat de la vie. Ce n'est pas précisément de l'argent qu'il convient d'offrir à celui qui voit disparaître ses ressources, c'est du travail.

Si donc un comité s'installait dans chaque province pour concentrer les renseignements, guider ceux qui recueilleraient les informations, avertir ceux qui ont quelque influence à exercer, on procurerait aisément des positions d'attente, voire même des emplois définitifs à ces pionniers vaincus mais non dégradés par l'intolérance.

Que tous les libéraux dévoués à leur cause s'empressent donc de faire savoir à ces Comités provinciaux et, en attendant que ceux-ci soient constitués, aux journaux du pays, les postes vacants, les occupations que l'on pourrait créer avec un peu de bonne volonté, les négociations utiles à introduire dans certaines localités, enfin tout ce qui pourra s'offrir à des gens qu'un diplôme officiel a déclarés capables d'instruire et de moraliser la jeunesse.

Il sera probablement nécessaire, dans les premiers temps surtout, de donner l'hospitalité à quelques proscriptions; les Comités sauront donc où l'on peut envoyer les malheureux privés inopinément de foyer.

Il faudra quelque argent pour couvrir les frais de correspondance, les prêts indispensables. Cet argent ne manquera pas; j'en ai pour garant la générosité du peuple belge à laquelle tous les pays étrangers ont eu l'occasion de rendre hommage.

Si ma proposition est bien accueillie, elle rendra immédiatement courage aux lutteurs près d'être terrassés et elle rassurera un peu la conscience des libéraux au nom desquels la lutte a été engagée et soutenue.

Agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma haute considération.

J. SERGENNOIS.

Dépêches télégraphiques.

9 Juillet 1884.

MALOU A LÉON XIII.

Grâce à Dieu, libéraux flambés. Avons quinze voix majorité au Sénat. Pouvez expédier notice.

MALOU.

LÉON XIII A MALOU.

Vous félicite et vous donne bénédiction apostolique. Si tôt danger choléra disparu, nouveau nonce se mettra en route. A propos quelles nouvelles millions chanoine Bernard ?

LÉON XIII.

MALOU A LÉON XIII.

Soyez sans inquiétude. Woeste fait arrêter procès revendication par l'État. Tout va bien.

MALOU.

LÉON XIII A MALOU.

Ce s'éraphique Woeste! Sera sûr canonisé après sa mort. Lui enverrai en attendant plaque commandeur ordre Grégoire-le-Grand.

LÉON XIII.

MALOU A LÉON XIII.

Sera bien content. Me permettriez-vous maintenant vous poser une question ?

MALOU.

LÉON XIII A MALOU.

Farceur, savez-vous devez pas vous gêner avec moi!

LÉON XIII.

MALOU A LÉON XIII.

Croyez-vous pas Woeste conviendrait admirablement pour ambassadeur Vatican ?

MALOU.

LÉON XIII A MALOU.

Comment donc ? Impossible faire meilleur choix. Pourrais ainsi presser chaque jour ce cher fils contre mon cœur. Expédiez Rome au plus vite. Attends à bras ouverts.

LÉON XIII

MALOU A LÉON XIII.

Malheureusement Woeste m'a déjà refusé l'autre jour poste ambassadeur auprès vous. Se prétend indigne tant d'honneur. Si voulez employer votre auguste influence.

MALOU.

LÉON XIII A MALOU.

Lui enverrai demain bref pontifical donnant ordre partir de suite. Pouvez lui dire faire ses paquets. Sur ce resalut et rebénédictions apostoliques. Ai purgé ce matin et vous comprenez.....

LÉON XIII

MALOU A BERNAERT.

Grande nouvelle! Serons bien vite débarrassés Woeste. Suis parvenu l'endosser au Saint-Père comme ambassadeur Vatican. Je cours prévenir Sa Majesté

MALOU.

BERNAERT A MALOU,

Enfin! Sauvés, Merci mon Dieu!

BERNAERT.

Pour extraits à peu près conformes : ZUTALORS.

Conseils à MM. les Assassins.

Un assassin qui se respecte ne doit jamais se faire pincer par la police. D'abord c'est idiot. Et puis, cela occupé les reporters qui, tout en y gagnant leur vie n'en savent aucun gré à l'accusé. Je sais bien que le juge d'instruction y trouve son affaire, mais l'assassin n'en est pas moins soumis à une foule de formalités qui blessent son amour-propre et contrarient ses habitudes. On le met au secret. Il ne peut plus recevoir de visites, sauf celles des gens de loi qui, généralement, s'inquiètent peu de son bien-être. Ensuite, il ne lit plus ses journaux. Cela le contrarie, surtout s'il suit un feuilleton intéressant.

Emu par ces considérations, voici les conseils que me dicte mon amour pour la très intéressante corporation des assassins.

1° L'assassin devra choisir une victime de bon aloi, c'est-à-dire, qui ne soit ni hargneuse ni grincheuse. On a vu des victimes qui y mettaient une mauvaise volonté!.. Avant de lui donner le... coup décisif, l'assassin conseillera au patient la retenue et la bonne volonté par des exhortations à la résignation.

Exemple :

« Voyons, mon petit père, il faut y aller ! Bah, un peu plus tôt un peu plus tard, il faut toujours bien passer par là. Et puis, qu'est-ce que la vie ? Une série d'embêtements. Alors-y donc, un peu de courage. »

Si c'est un locataire, il lui parlera de son propriétaire. Si c'est un propriétaire, de la crise immobilière.

« Autant mourir comme cela que de faim. Les propriétaires vont en passer de dures. Et patati et patata. » Tout cela amuse le client et lui donne un avant-goût du bonheur qui l'attend.

L'assassin pourra ajouter, afin de flatter la victime :

« Tous les journaux vont parler de vous, qui sait si vous n'aurez pas une statue. Par ce temps de coulage, vous risquez de l'être en bronze. »

Il fera remarquer aussi que les héritiers seront bien désabusés en le trouvant vidé, détrossé et pillé.

Il est bien rare que ces discours n'agissent pas d'une façon émolliente sur la cervelle de la victime; dans ce cas, on la prie d'écrire qu'elle quitte ce monde pour un meilleur et on l'aide à se pendre. Le tour est joué. J'en ai vu qui demandaient à se brûler la cervelle. Mais c'est un mauvais moyen, parce que cela attire du monde. Tadis que la corde ne fait pas de bruit. L'humanité veut alors que l'assassin adoucisce la mort de son client par un chant doux et des tractions sur les jambes. Une fois dévalisé, l'âme du défunt ira au ciel ou ailleurs, l'assassin prendra la porte et le train. Inutile d'aller chercher le commissaire de police pour lui montrer le testament du défunt.

La première chose que fait un assassin après avoir dépêché son client pour les sombres bords, c'est ordinairement un petit brin de noce.

Il a besoin de gaieté, cet homme ! Je comprends cela, mais ce n'est pas prudent.

Il faut, au contraire, aller au bureau de bienfaisance et demander des secours. On pourra aussi se laisser tomber d'inanition sur un grand boulevard ou sur une place publique.

Taire son nomme, c'est bête. On donne le nom d'un ennemi, quand on est arrêté. L'ennemi en question vient dire qu'il n'a rien de commun avec vous, et vous soutenez qu'il est votre frère — vous ne sortez pas de là — ça l'embête; eh bien, qu'est-ce que vous demandez ?

+

Si quelqu'un vous a fait une noirceur quelconque, vous le désignez comme votre complice, et, devant le juge d'instruction, vous lui dites :

— Avoue donc, oh ! tu as beau faire; ces messieurs le sauront toujours. Oui, tu le tenais par les pieds, je sais bien que tu n'as pas donné le coup de couteau, mais enfin, tout le monde sait que tu le tenais et dur encore.

L'autre se débattrait comme un beau diable, alors vous lui direz en haussant les épaules : « Je ne te croyais pas si lâche ! »

+

Au moment où tout se découvrira, que l'ennemi prouvera un alibi sérieux, vous vous écrierez avec conviction : Ah ! c'est du crime de la rue Malgavet dont vous parlez ? très bien, j'y suis ! oh non, tu n'y étais pas, mon vieux, c'est une justice à te rendre. Non, mais je croyais que c'était pour ce vieux type de *machin*, tu sais bien, celui de la butte aux Moulés.

Le juge, perplexe, le fera recoller au secret. Il n'y restera pas longtemps, mais enfin, on fait ce qu'on peut !

+

Quand tout semble perdu, que la Cour va se retirer pour délibérer, que le sort de l'assassin ne tient plus qu'à un bulletin de vote, il devra répondre à la question du président :

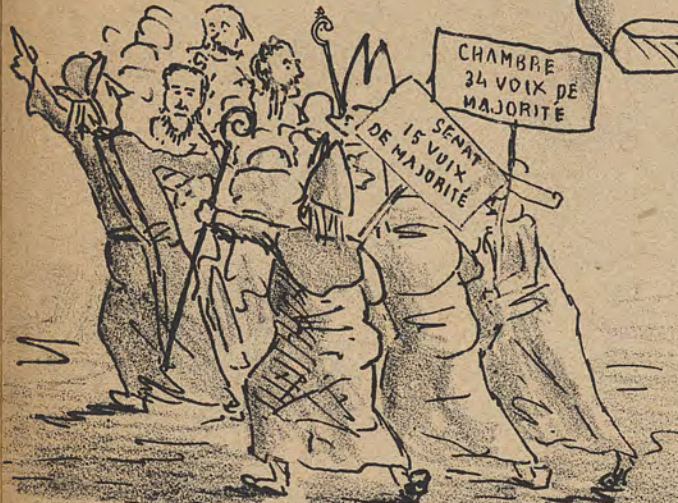
— N'avez-vous rien à ajouter pour votre défense ?

— Non, monsieur le président, seulement, je vois bien que tout est fini pour moi. Je viens de reconnaître un complice sur le banc des jurés; et dame, il se paiera mon silence à bon marché.

Si cette insinuation perfide ne réussit pas, il n'y a guère qu'à prendre son mal en patience et se laisser conduire aux galères.

Après tout, on en sort !

CROQUIS DE SAISON



Nos nouveaux ministres nationaux (!!!!!) sont tellement modérés, qu'il faudra quelques coups de crosse pour les faire marcher en avant



Les libéraux doctrinaires Anversois atteints d'insolation se convertissent au cléricisme. Leur cas va être soumis à l'Académie de médecine. Ils figureront à l'Exposition internationale de 1886.



L'avènement des cléricaux au pouvoir par la température actuelle rendant imminente l'apparition du choléra, les mesures nécessaires sont prises sans retard



Le Ministère de l'instruction publique étant supprimé, l'enseignement supérieur est confié aux Pères Frères Renaix, Maltebruge, Salzines et autres sommités scientifiques.



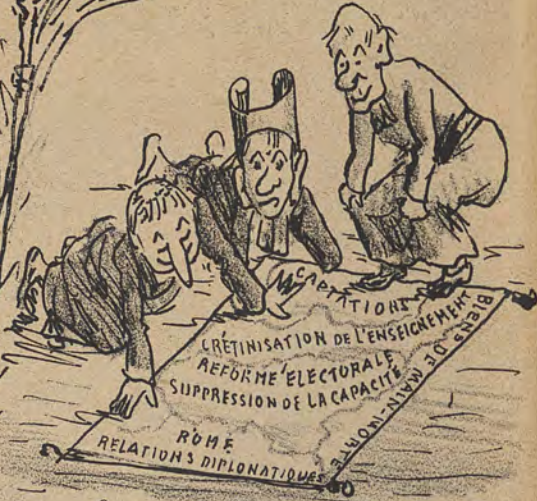
En apprenant le résultat des élections sénatoriales dans son diocèse, l'évêque de Liège en sèche de dépit.



En présence du vote des Verviétois mardi dernier, Chapuis s'élance bas de son piédestal et va piquer une tête dans le bassin de la Gileppe.



Pauvre lion belge ou te voit-à livré, mon pauvre vieux!!!



Grandes manoeuvres d'automne en 1884. Nouveau plan stratégique.



Les chemins de fer belges en l'an de grâce 1885, sous l'administration de M^r Vandenbergboom.

België